

## Fiche de projet AHEP

---

### 1. Le contexte

---

La réforme de la DINEPA qui devrait promouvoir des services d'eau de proximité (comité d'eau) n'est pas atterri à l'unité 2 FDP. La dispersion des habitats et la configuration géographique (type karstique) ne permettent pas la mise en place de système d'eau. Les faibles moyens économiques des populations (revenus très bas et toitures de maisons en chaumes) ne permettent pas une prise en charge de la construction des citernes d'eau par les ménages. L'enclavement de la zone entraînant la hausse des coûts des matériaux de construction (50 à 100% d'augmentation). Les rares véhicules qui fréquentent la zone arrivent selon une fréquence de une fois par mois et peuvent mettre jusqu'à 3 jours de routes en période pluvieuse.

Le climat froid et venteux (température jusqu'à 5 degrés Celsius en hiver) due à sa position de pic d'Haïti n'incite pas les gens à cultiver des attitudes sanitaires saines (se laver régulièrement). Le niveau d'éducation général primaire ne permet pas de promouvoir avec facilité les notions d'existence des maladies hydriques et hydro-fécales. Identifier des promoteurs locaux pour vulgariser les notions d'hygiène et d'assainissement est un véritable casse tête. Les opérateurs et prestataires qualifiés sont quasi-inexistants dans la zone.

Il existe une bonne coordination et complémentarité avec les interventions du PVB en matière de renforcement institutionnel. En plus la volonté de la population d'inciter à cohabiter avec la forêt et le désir de la population de fournir les matériaux locaux pour la construction des ouvrages

---

### 2. Bref historique

---

Le projet de l'eau commence avec la demande incessante de la population auprès du PVB pour l'amélioration de l'accès à l'eau comme besoin prioritaire des populations. Cette demande s'est traduite par une étude en 2007 qui est restée sans suite par manque de fonds. La situation s'est aggravée après le séisme avec la fissuration des citernes existantes lors du passage du séisme. Un projet d'urgence financé par la DDC a permis d'augmenter l'accès à l'eau de près de 450 ménages. La montée du Cholera en fin 2010 occasionnant des pertes en vie humaine a mis en exergue le vide concernant l'assainissement et l'hygiène au niveau de la zone. La phase AHEP1 a été une réponse pertinente à ce contexte en consolidant l'accès à l'eau, la promotion des pratiques d'hygiène et d'assainissement et le renforcement des acteurs locaux. Le besoin d'atteindre les plus démunis, de développement du marché local des produits TED et manufacturés et le renforcement des acteurs locaux sont les principales bases de positionnement de la phase 2.

---

### 3. Objectifs

---

La finalité du projet est de contribuer à améliorer les conditions de vie des communautés rurales de la zone de la Forêt des Pins.

L'objectif de la phase est que les ménages bénéficiaires améliorent leur accès à l'eau potable et adoptent de meilleures pratiques.

---

### 4. Axes d'intervention et résultats

---

Les 3 grands axes d'intervention sont ainsi énumérés :

**Hygiène et assainissement** (Les ménages bénéficiaires et les écoliers améliorent leurs habitudes en matière d'hygiène et d'assainissement)

**Accès amélioré à l'eau** (Les ménages bénéficiaires ont amélioré leur accès à l'eau potable)  
**Renforcement des acteurs locaux** (Les acteurs locaux <autorités locales, boss maçons, promotrices d'hygiène, secteur privé> contribuent à la durabilité des services liés à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène)

---

## 5. Stratégie et approche (conséquences positives et valeurs ajoutées des choix)

---

Le choix des bénéficiaires est assuré par les CASEC. La construction des latrines par les ménages est obligatoire avant l'appui pour la construction des citernes. La construction par des lots de 50 citernes. 80% des matériaux sont achetées par l'équipe du projet et 20% au niveau local. La promotion de la mise en relation des boss avec les ménages (primes) et encouragement à la baisse des prix. La toiture en tôle est une condition préalable pour le niveau familial. Les visites à domicile des promotrices communautaires par groupe de 2 au niveau des ménages bénéficiaires et des rencontres plénières par bloc et par zone. La sensibilisation se fait également dans les églises, les écoles, les marchés et tout autre grand rassemblement.

La promotion de technique locale adaptée, durable et facile à mettre en œuvre.

Solidarité envers les plus défavorisés dans la construction des ouvrages par la priorité et l'appui des plus aisés

---

## 6. Partenaires

---

Les CASEC et ASEC sont très impliqués dans la prise de décision à travers les réunions mensuelles. Ils établissent les listes des bénéficiaires qui doivent être validées par les responsables du projet. A travers la cellule technique (Promotrices d'hygiène, Aides Techniques), ils remplissent le rôle opérationnel.

La Direction du parc participe dans les prises de décision concernant la définition des zones d'intervention L'URD, à travers les TEPACs de Belle-Anse assure un contrôle et suivi trimestriel du respect des directives de la DINEPA.

---

## 7. Bénéficiaires

---

Les ménages de l'Unité 2 de la forêt des pins, 1020 représentant 35% de la population ont un accès amélioré à l'eau

Les membres de CASEC et ASEC au nombre de 36 sont formés dans la gouvernance locale, la gestion de conflit

Les aides techniques des CASECS, 46 agents techniques et promotrices connaissent les techniques de construction, maîtrisent les étapes de construction d'une citerne en plaques de béton, les notions d'hygiène et d'assainissement, les techniques de traitement de l'eau et les techniques de communication et d'animation

Les boss maçons au nombre de 40 qui ont reçu des connaissances sur la technique de construction des citernes en plaques de béton, la gestion de contrat et de chantier, la préparation d'une offre

Les petits commerçants des produits manufacturés et TED au nombre d'une dizaine sont encadrés dans la gestion du stock, la disponibilité des produits ...

---

## 8. Budget et période de mise en œuvre

---

Un budget de CHF 1'475'000 sur une période de 3 ans. De janvier 2015 à décembre 2017.

---

## 9. Les principaux acquis du projet

---

- Près de 35% des familles ont accès à l'eau à FDP
  - Les compétences existent dans la zone. Une trentaine de boss est maintenant disponible au niveau de la zone pour offrir des services de construction à la population
  - Les relations de cause à effet sur les maladies hydriques et hydro-fécales sont acceptées et appropriées au niveau de la zone (utilisation d'aquatab, lavage des mains)
  - Un début de prise de conscience est traduit par la construction des latrines par les ménages (une cinquantaine déjà construits) suite aux activités de sensibilisation des promotrices
  - Les matériaux même en quantité réduite sont disponibles dans la zone début d'existence d'un secteur privé dans la construction EPA
  - 
  - Introduction au niveau local des principes d'hygiène et d'assainissement dans les curriculums de l'école primaire au niveau de la zone
  - Les produits TED sont disponibles au niveau de plusieurs petits commerçants. Près d'une dizaine de petit commerçant assurent la vente des produits TED dans la zone
- 

## 10. Les principales leçons tirées

---

- Les plus démunis ont des contraintes sociales difficiles en lien avec l'insécurité foncière.
  - Un changement de comportement par l'utilisation de différents canaux de communication (champions de l'hygiène, promotrices exemplaires, campagnes percutantes, écoliers vecteur de changement)
  - Les constructions de citernes doivent se faire selon un rythme qui ne casse pas les dynamiques locales (capacité des Boss, capacité des commerçants). Par exemple le lot de 80 citernes peut construire selon un rythme faible de 7 par mois.
  - Le développement de relations clients-boss et la baisse des prix des boss selon les bourses des ménages permettent de créer le déclic nécessaire pour l'achat des services de construction par les ménages
  - Manque de motivation à l'amélioration de l'hygiène est fortement tributaire du type d'habitat et du climat.
  - Les plus démunis profitent moins que les autres de l'amélioration de l'accès à l'eau de par la caractéristique de leur habitat
  - La possibilité d'avoir un ouvrage de captage et stockage d'eau motive fortement les bénéficiaires à apporter leur contribution (fouille, matériaux locaux) et à changer leur comportement en matière d'assainissement.
- 

## 11. Perspectives/approches/objectifs (prospective)

---

- Extension géographique vers la zone tampon en allant vers Belle-Anse et Baie d'orange.
- Mise en relation Boss-Ménage et renforcement en termes d'action marketing et baisse de prix
- Mise en relation petit commerçant FdP- Secteur privé concernant PAP et renforcement de capacité (sur les pièces- contrat avec les commerçants)
- Multiplication et utilisation de différents canaux de communication pour le changement de comportement